

FICHE DE MONTAGE KIT À DISQUES  
Marque : KVERNELAND ACCORD ET VICON RAU  
Modèle : OPTIMA HD ET MULTICORN DP II

syngenta®

Options compatibles : chasse-débris rotatifs

Descriptif du kit :

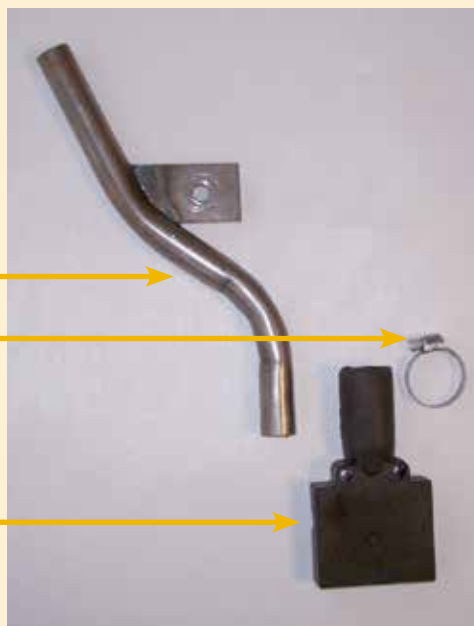
Ce kit à disques permet d'équiper 2 éléments semeurs. Description du matériel pour 1 élément semeur :



1 tube coudé

1 collier Serflex®

1 diffuseur Syngenta



Matériel complémentaire nécessaire au montage pour 1 élément semeur

- 130 mm de tige filetée 12 mm
- 2 écrous 12 mm
- 2 écrous freins 12 mm
- Tuyau, car celui d'origine est généralement trop court (Référence du tuyau au mètre : AC608125)

# Montage préconisé par Syngenta



- 1 Prendre les tubes coudés et agrandir le trou de la patte avec un foret de 12 mm (A).



- 2 Les tubes coudés sont fixés avec une tige filetée sur un écrou de fixation des chasse-débris rotatifs (B).



- 3 Pour les rangs situés à droite des microgranulateurs (vue de derrière) : positionner le tube afin que la patte soudée soit à droite. Il se fixera sur l'écrou situé en bas à gauche (vue de derrière) (C).

Pour les rangs situés à gauche des microgranulateurs : positionner le tube afin que la patte soudée soit à gauche. Il se fixera sur l'écrou situé en bas à droite (vue de derrière) (D).



- 4 Fixer la tige filetée sur le semoir avec un écrou et un écrou frein de 12 mm à l'extrémité de la tige filetée (E). A l'autre extrémité de la tige mettre un écrou, la patte puis un écrou frein de 12 mm.



- 5 Mettre en bas du tube coudé le diffuseur en le serrant avec un collier Serflex® fourni (F). Régler la hauteur du diffuseur en le faisant glisser sur le tube coudé.

Le diffuseur doit être :

- positionné à 5 cm du sol lors du semis,
- parfaitement centré devant les disques,
- perpendiculaire au rang de semis,
- orienté avec le logo Syngenta dirigé vers le tracteur (G).



- 6 Pour éviter le contact entre le diffuseur et le protége- disques, tordre la patte en avançant le diffuseur (H).

Desserrer le collier du bas du tuyau d'origine des microgranulateurs.

Déplacer ce tuyau de descente des microgranulés afin de le brancher sur le tube coudé relié au diffuseur.

Le tuyau d'origine des microgranulateurs est généralement trop court, il est nécessaire de le changer ou de le rallonger.

Attention des coudes et/ou des pentes trop faibles risquent de perturber l'écoulement des microgranulés car il se fait par gravité.

## Trucs et astuces

Pour éviter que le tuyau ne se retire du tube coudé, il est possible de faire 2 points de soudure sur le haut du tube coudé.

## Intérêts des diffuseurs :

Pour sécuriser l'application et pour une efficacité optimale, les diffuseurs sont recommandés, selon les cultures, de façon à répartir les microgranulés sur toute la profondeur du sillon.

### Vérifier avant semis :

- l'usure des éléments semeurs (disques ou socs : impact sur la distribution des graines et impact sur la régularité du semis),
- la propreté du microgranulateur et des descentes (longueur, absence de coude, position...),
- la pression des pneumatiques (-100g => + 1 000 graines/ha),
- le bon réglage du microgranulateur avant utilisation, en contrôlant à poste fixe, la bonne dose ciblée. Consultez les tableaux de réglage sur [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr).

### Au champ lors du semis, pensez à vérifier si :

- les granulés s'écoulent correctement et de façon homogène,
- les diffuseurs sont toujours correctement positionnés,
- la dose/ha souhaitée est réellement apportée (contrôle sur environ 1ha),
- les granulés sont correctement enfouis sur toute la longueur du sillon.

En cas d'absence de diffuseurs ou de diffuseurs abîmés, prenez contact avec votre distributeur.

Pour en savoir plus, contactez notre service ConseilsPro N° indigo 0825 00 05 52 ou connectez-vous sur [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr).

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.

N° d'agrément MPO2249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

© Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr).

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**